Rentrée 2025
Campus d'Angers

Arts et Métiers Sciences et Technologies

Bienvenue sur le campus d'Angers !

Le campus d'Angers accueille les étudiants de 1ère année du :

Programme Grande Ecole Arts et Métiers
Lundi 1er septembre à 8h45 (Amphi1)

Procédures d'inscription pour les élèves-ingénieurs :

L'inscription s'effectuera en ligne.

La procédure sera communiquée aux candidats par courrier électronique dans le courant de l'été.

L'inscription devra être validée au plus tard le jour de la rentrée.

Contacts scolarité campus d'Angers :

Le service scolarité sera ouvert à compter du 25 août 2025.

- Delphine BOBARD
- Olivier BONTEMPS
- Nadège HARDY
- Manuella ROBIN

Mail : SCOLARITE_ANGERS@ensam.eu

A/ Se loger sur Angers

➢ Résidence Louis Magne, gérée par Angers Loire Habitat

- **Adresse :**
63 Boulevard Jean Moulin à Angers.

- **Renseignements pratiques :**
La résidence, qui a ouvert ses portes en septembre 2017, est réservée en priorité aux élèves de 1re année.
Elle propose 110 studios (dont 8 accessibles aux personnes à mobilité réduite) et 20 logements duos – 2 chambres individuelles - pour une colocation.

Logement en duo : idéal pour des étudiants qui se connaissent !

Contacts :
deux.rives@angers-loire-habitat.fr
Merci de préciser « Louis MAGNE » en objet de votre message électronique.
Agence des Deux Rives
HIMENE Faustine - Quentin SECHET – Tél. 02.41.23.57.57

Dossier à constituer sur le site : www.demandelogement49.fr

⇒ **Voir document en annexe 1**

Méthode de demande de chambre à Louis Magne :
- Faire son dossier sur www.demandelogement49.fr et demander le quartier des Hauts de Saint-Aubin
- Envoyer un mail à deux.rives@angers-loire-habitat.fr avec comme objet « Résidence Louis Magne ». Dans ce mail, préciser le numéro de dossier et mettre une capture d'écran de l'affectation

➢ **Résidence du Ronceray gérée par Meldomys**

•**Adresse** :
9 rue de La Censerie à Angers

•**Renseignements pratiques :**
La résidence dispose de 85 studios avec mobilier mis à votre disposition.

•**Contacts** :
contact.etudiant@mlhabitat.fr

Tel. 02 49 71 12 28
Meldomys
9 rue Elise Deroche - 49240 Avrillé

www.meldomys-locatif.fr
Dossier à constituer sur le site : www.demandelogement49.fr

⇒ **Voir document en annexe 2**

Lorsque vous contactez par courrier électronique les équipes de Maine et Loire Habitat ou Angers Loire Habitat, merci de préciser que vous êtes admis sur le campusArts et Métiers d'Angers – ENSAM
(Capture d'écran du site internet, ou tout autre document précisant votre affectation).

➢ **Logement en cités ou résidences universitaires gérées par le CROUS deNantes**

https://www.crous-nantes.fr/

➢ **La ville d'Angers, le J espace jeunesse, vous propose un outil en ligne pour votre recherche de logement :**

https://www.aurangevine.org/ressources/outils/atlas-logements-etudiants-angers-loire-metropole/

Conseils de l'Association des Elèves

Pour la résidence Louis Magne, à part le bureau il n'y a pas de table. Cela peut être pratique d'apporter une petite table pour pouvoir manger et/ou travailler. Et n'hésitez pas à prendre une colocation !
➞ Si vous rencontrez des difficultés de logements, n'hésitez pas à contacter les responsables de l'Association des Elèves qui pourront vous orienter et vous conseiller (voir dans la rubrique « communication et contacts »)

Accès internet dans ces résidences

L'accès à internet dans les résidences se fait par Ethernet, munissez-vous donc d'un câble pour y accéder.

- Résidence Louis Magne : 45€/an

Accès à internet dans la chambre via la prise Ethernet.Wifi dans les salles de travail.

- Résidence du Ronceray : 45€/an

Accès à internet dans la chambre via la prise Ethernet.

Le paiement se fera par chèque à l'ordre de l'AE ENSAM ANGERS.

Déplacements dans Angers 🚲

De nombreux moyens de locomotions sont disponibles à Angers (tram, bus, voiture …), nous vous conseillons tout de même d'apporter un vélo (notamment les personnes qui vont loger à la résidence Louis Magne). Pas de panique si vous n'avez pas de vélo ! Vous pourrez en emprunter un gratuitement à la ville,avec VéloCité.
Pour cela, pensez à amener une photocopie de votre carte d'identité et de votre RIB.

Si vous êtes intéressé par un prêt de vélo et que vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter re.an@gadz.org

Parking

Attention, il n'y a pas de parking voiture au sein de l'établissement pour les élèves sur le campus d'Angers ! Il y a néanmoins un parking pour les résidents de Louis Magne et le parking de la Rochefoucauld en face du campus.

Communication et contacts

L'Association des Elèves est l'équivalent du BDE (bureau des élèves). Nous sommes donc là pour vous conseiller, vous guider et répondre à vos questions ! Pour toute question, doute, angoisse à propos de la rentrée, n'hésitez pas à nous contacter :

➞ Pour toutes questions sur le fonctionnement des résidences, vous pouvez contacter le responsable étudiants Brewen GUET par mail :
vizi.an@gadz.org
➞ *zi.an@gadz.org* ou *com.an@gadz.org*

N'hésitez pas à suivre l'AE sur Instagram pour se tenir au courant ou même nous contacter : *ae_artsetmetiers_angers*

B/ Préparer la rentrée

Accès internet pour vos cours
Une partie des enseignements pourra avoir lieu à distance. Pensez-à vous équiper d'un accès internet suffisamment performantdès le début de l'année !

Enseignement des langues sur le campus d'Angers

- LV1 obligatoire : anglais
- LV2 obligatoire à choisir parmi l'espagnol, l'allemand et le chinois.

L'apprentissage de l'espagnol et du chinois peut commencer au niveau débutant.

Merci de renseigner le questionnaire (lien google forms)pour vous positionner sur votre choix de LV2 :

Choix LV2 2024/25 - Google Forms

Infos complémentaires

Selon les enseignements, les calculatrices autorisées lors des évaluations pourront être de type collège : - CASIO fx-92 Collège 2D - CASIO FX 92 spécial collège - HP 30 S - SHARP EL-531 RH - SHARPEL-531 VH - TI-30 X II B - TI-30 XB MultiviewTM - TI-36 X II.

Tous les modèles de moindre capacité seront acceptés. Merci de vous équiper de ce matériel pour la rentrée.

EPI

Si vous possédez déjà vos propres équipements de protection individuelle (veste + pantalon + chaussures) vous pouvez les apporter dès la rentrée pour les TPS. Le cas échéant, un achat groupé vous sera proposé par l'association des élèves à la rentrée.

Quelques conseils du service informatique

Si vous envisagez l'achat d'un ordinateur, voici les points essentiels à vérifier :

- Un ordinateur de **type PC** (évitez Chromebook/Mac)
- Disque dur **SSD** de 250 Go ou 500 Go
- Un processeur Quad Core au minimum (pour les appli gourmande, Solidworks, autocad, catia, etc…) : un bon compromis entre performance et autonomie par exemple : Core i5-10210U ou le Corei7-1165G7
  Le processeur est le seul composant que l'on ne pourra pas changer, donc le choix de ce composant doit être bien réfléchi à l'achat.
- 8 Go minimum à …… Go de RAM (en fonction du budget)
- Un bon écran (15.6 pouces)

Le pack office sera fourni gratuitement avec votre adresse de message ENSAM

C/ Activités sportives

Le campus d'Angers dispose d'un gymnase à l'intérieur de l'école. Des terrains (football et rugby) et des lignes d'eau sont également réservés auprès de la mairie pour que les élèves puissent pratiquer du sport à leur convenance.

Pour pouvoir accéder aux différentes infrastructures, vous devez vous inscrire dans l'association sportive étudiante des Arts et Métiers (UAI ENSAM ANGERS). Nous tiendrons un stand lors de votre accueil sur le campus d'Angers.

Pour cette inscription, il vous est nécessaire d'apporter le jour de la rentrée ou d'envoyer par mail à uai.an@gadz.org les documents suivants :

- Un chèque de 90€ à l'ordre de l'UAI ENSAM Angers qui comprend la cotisation à l'UAI et la licence FFS et est valable pour 2 ans
- La fiche individuelle d'inscription (l'Option « Sport-U » n'est pas nécessaire, il faut cependant cocher la deuxième case)

Les sports suivants sont pratiqués par les élèves des Arts et Métiers d'Angers :

Athlétisme – Aviron – Badminton – Basket – Escalade – Football – Futsal – Golf – Handball – Musculation – Natation – Pom-pom – Rugby – Tennis – Tennis de table – Volleyball – Planche à voile

Des compétitions de tous niveaux vous seront proposées pendant l'année.

Si le sport que vous souhaitez pratiquer n'est pas dans la liste n'hésitez pas à nous contacter par mail pour trouver une solution.

Contact :
Président de l'UAI : Célien LE BAS
celien.le-bas@gadz.org

Annexes

Annexe 1 : Fiche individuelle d’inscription aux activités sportives

Annexe 2 : Présentation résidence Louis Magne

Annexe 3 : Présentation résidence du Ronceray

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE
FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2025-2026

LIGUE des Pays de la Loire

SPORTIF ☐ **ARBITRE** ☐ **DIRIGEANT** ☐

(Selon le cas, possibilité de cocher plusieurs cases).

NOM de l'ASSOCIATION SPORTIVE (BDS) : .....

ETABLISSEMENT : .....

(à renseigner en toutes lettres)

Nouvelle licence (O/N) :	Renouvellement (O/N) :

NOM :	Prénom :	
SEXE (M/F) :	Date naissance (JJ/MM/AAAA) :	
ADRESSE :		
CODE POSTAL :	VILLE :	
Téléphone :	e-mail (obligatoire) :	
DISCIPLINE (veuillez entourer)	Droit/Sciences Po	Métiers du sport
	Sciences Eco/Gestion	Langues
	Lettres/Sc.Humaines/Arts	Médecine/santé
	Commerce	Enseignement
	Science/Techniques	
SPORT(S) :		
Si licencié dans une autre fédération, laquelle (sigle) ?		

Je, soussigné(e), déclare :

- être régulièrement inscrit(e) dans l'établissement d'enseignement supérieur mentionné ci-dessus,
- avoir pris connaissance des statuts et règlements de la FF Sport-U et y adhérer,
- avoir été informé par mon club FF Sport-U de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Dans ce cadre, j'adhère à la couverture d'assurance « accidents corporels » (cochez les cases), contrat référencé 1202368T :

❒ Option « Sport-U » : **0,60 € TTC** que je règle avec ma licence

Garanties souscrites auprès de la Mutuelle des Sportifs, 2/4 rue Louis David - 75782 Paris cedex 16 Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, Mutuelle immatriculée au répertoire Sirène sous le n° 422 801 910, par MAIF, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances, 200 avenue Salvador Allende - CS 90000 - 79038 NIORT cedex 9, par l'intermédiaire d'AIAC, S.A.S au Capital de 300.000 € – RCS PARIS 513.392.118 - APE 6722 - ORIAS 09051522.

Le contrat d'assurance se compose du présent bulletin d'adhésion et de la notice d'information « Assurance FF Sport-U » ci-jointe, dont le soussigné reconnait avoir reçu un exemplaire.
Cette notice est également consultable ou téléchargeable sur le site internet de la FF Sport-U : www.sport-U.com
Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription ou en cas de sinistre, contactez AIAC courtage au 0.800.886.486 (appel gratuit) ou par e-mail : assurance-sport-u@aiac.fr.

Le licencié peut également adhérer à l'une des options d'assurance « accident corporel » 1 ou 2 présentées dans la notice d'information « Assurance FF Sport-U ». La procédure d'adhésion est disponible sur le site de la fédération : www.sport-u.com.

❒ Je décide de ne pas souscrire au contrat collectif « Accidents Corporels ». Je n'acquitte pas le montant de la prime d'assurance correspondante et ne bénéficierai d'aucune indemnité au titre du contrat « accidents corporels » proposé par la FF Sport U. J'atteste néanmoins avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Date : .....

L'adhérent : NOM : ..... Prénom : .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

L'adhérent peut exercer son droit d'accès : Loi Informatique & Libertés.
❒ En cochant cette case, je refuse la communication de mes coordonnées à des partenaires commerciaux de la FF SPORT U

Tous les renseignements relatifs à votre licence sont accessibles à partir de l'ESPACE ETUDIANTS : http://www.sport-u-licences.com/portail_etudiants/

À proximité

La résidence Louis Magne se trouve à proximité des services, commerces et transports.

- À quelques mètres de la station de tramway « Hauts de Saint Aubin ».
- À 10 minutes de l'école ENSAM.
- À 10 minutes du centre-ville d'Angers.

Renseignements

Agence des Deux Rives
31 boulevard Georges Clémenceau
49100 ANGERS
02 41 23 57 57

www.angers-loire-habitat.fr

Angers Loire habitat

Création : www.wello.fr - Janvier 2023 - Crédit photos : Angers Loire habitat et Adobe Stock

LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

Louis Magne

Angers Loire habitat

La location de ces logements, conventionnés APL, est soumise à la réglementation relative à l'attribution des logements sociaux et étudiée en commission.

Pour faire une demande, inscrivez-vous en ligne sur :

www.demandelogement49.fr

UNE RÉSIDENCE RÉPONDANT AUX *besoins des étudiants*

La résidence Louis Magne, de 6 étages, comprend **130 appartements meublés et équipés :**

- 102 studios de 18 m²,
- 8 studios de 20 m² adaptés aux personnes à mobilité réduite,
- 20 logements de 30 m² permettant la colocation.

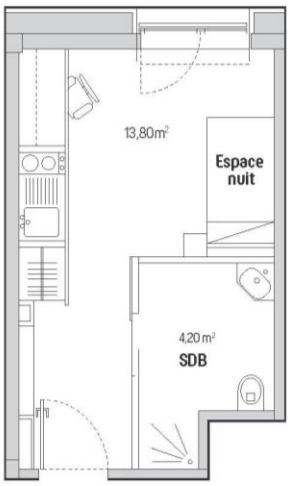

Exemple de studio

Le loyer moyen s'élèvera à 348€ charges comprises à compter du 1er janvier 2024.

des services complémentaires

Cette résidence met à disposition :

- Une salle d'étude à chaque étage avec connexion internet,
- Un local laverie en rez-de-chaussée,
- 50 places de stationnement,
- 2 locaux pouvant accueillir jusqu'à 150 vélos.

Un agent de proximité d'Angers Loire habitat est présent sur place. Il est l'interlocuteur privilégié des étudiants sur toutes les questions liées à la vie de la résidence.

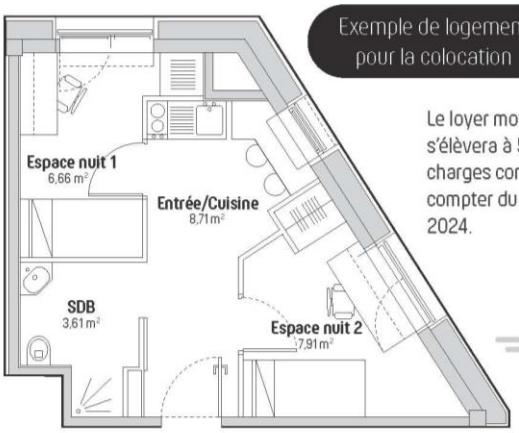

Exemple de logement pour la colocation

Le loyer moyen s'élèvera à 592€ charges comprises à compter du 1er janvier 2024.

meldomys

Arts et métiers

GUIDE PRATIQUE

Résidence de l'Abbaye du Ronceray à Angers

meldomys.fr

NOTRE RÉSIDENCE

CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉSIDENCE

- 85 studios (de 16 à 31 m²) avec meubles mis à disposition,
- Deux laveries équipées,
- Salle d'eau et WC privatifs,
- Kitchenette (avec plaques de cuisson et réfrigérateur),
- Accès sécurisé et vidéo-surveillance,
- Résidence intégrée dans les bâtiments historiques de l'école des Arts et Métiers,
- Accès internet (Fibre) filaire dans les studios.

LES ÉQUIPEMENTS DES LOGEMENTS

Kitchenette

- Une table de cuisson avec deux plaques électriques,
- Un réfrigérateur,
- Un évier,
- Un meuble sous l'évier + une étagère,
- Salle de bain privative.

Mobilier

- Un lit (sommier avec lattes et matelas) 190 x 90,
- Une table de chevet,
- Un bureau,
- Une chaise,
- Une table,
- Une prise TV (raccordée avec câble) - *Possibilité de se connecter à internet (option à voir avec l'école),*
- Une étagère,
- Un placard.

LES SERVICES MIS À VOTRE DISPOSITION

> Deux laveries équipées (avec évier), gérées par l'association des locataires de la résidence.

EXEMPLE DE LOYERS

Charges comprises, au 01/01/2025*

Surfaces de 16 à 36 m² pour des loyers de 344 à 449 €

*Loyers types comprenant notamment le chauffage, l'électricité et l'eau.

À QUOI CORRESPONDENT LES CHARGES ?

- Chauffage,
- Eau chaude sanitaire,
- Eau froide,
- Électricité des logements,
- Éclairage des parties communes,
- Maintenance des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire et VMC,
- Entretien des robinetteries et des mécanismes de chasse d'eau,
- Entretien de l'élévateur,
- Entretien des parties communes (halls et circulations),
- Ordures ménagères.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION ET ACCÈS AU LOGEMENT

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

La demande de logement social doit être active (nous consulter pour créer ou compléter votre demande).

La location est soumise à la réglementation sur l'attribution des logements sociaux.

Vos parents ou un tiers doivent se porter caution pour vous.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Locataire

> Une photocopie de la carte d'identité en cours de validité,

> Une photocopie de la carte d'étudiant ou une photocopie de votre certificat d'admission à l'ENSAM et/ou l'impression d'écran d'admission,

> Votre dernier avis d'imposition.

Garant

> Une photocopie de la carte d'identité en cours de validité,

> Son dernier avis d'imposition.

LES AUTRES FRAIS LIÉS À LA LOCATION

> Dépôt de garantie : un mois de loyer hors charges à verser à la signature du contrat de location.

QUI SIGNERA LE CONTRAT DE LOCATION ?

L'étudiant et les parents (ou le tiers) se portant caution.

QUI ASSISTERA ET SIGNERA LE PROCÉS-VERBAL D'ÉTAT DES LIEUX ?

> L'étudiant,
> Ou un tiers avec un courrier de procuration et photocopie des 2 pièces d'identité **impérativement**.

LES PIÈCES À FOURNIR AU PLUS TARD LE JOUR DE LA SIGNATURE DU BAIL

> Une attestation d'assurance (multirisque habitation).

INFORMATIONS PRATIQUES

COMMENT RÉGLER SON LOYER ?

> Par prélèvement automatique. Il s'effectue **le 3, 7, 10 ou 14**,
> Via l'Agence connectée : www.monespace.meldomys-locatif.fr,
> Par carte bancaire au téléphone,
> Par chèque,
> Par virement.

COMMENT S'EFFECTUE LE VERSEMENT DE L'AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT ?

L'organisme payeur (CAF) verse l'APL directement au propriétaire (Meldomys).

L'APL est ensuite déduite du loyer.

COMMENT METTRE FIN À SA LOCATION ?

Il faut adresser un courrier en lettre recommandée avec accusé de réception à Meldomys ou remettre le courrier directement en main propre à l'Agence d'Avrillé (9 rue Elise Deroche). Le délai de préavis est d'un mois à compter de la date de réception du courrier par Meldomys.

RAPPEL

- Le locataire ne peut donc pas donner congé par téléphone, lettre simple, sms ou mail,
- Le congé oblige le locataire à quitter les lieux au plus tard au terme du délai de préavis,
- Lors du départ effectif du locataire, des formalités de sortie doivent être accomplies : l'état des lieux, l'inventaire et la remise des clés. En cas d'absence du locataire, possibilité de se faire représenter par la personne de son choix avec un courrier de procuration et photocopie des 2 pièces d'identité.

L'AGENCE CONNECTÉE

Facilitez vos démarches avec l'Agence connectée du groupe Meldomys, un espace locataire en ligne pour gérer facilement et rapidement tout ce qui concerne votre logement.

- Payer votre loyer en toute sécurité,
- Opter pour le prélèvement automatique,
- Créer des demandes techniques ou administratives,
- Consulter l'avancée du traitement de vos demandes,
- Modifier vos informations personnelles et votre assurance,
- Retrouver vos avis d'échéance,
- Rester informé des dernières actualités.

Contacts

Marine DOUIN - Référente administrative

Stéphanie TRUPIN - Référente technique

Mail : contact.etudiant@meldomys.fr
Tel : 02.49.71.12.28

Adresses

Meldomys

Agence LOIRE ANGERS
9 rue Elise DEROCHE
49 240 AVRILLÉ

Résidence de l'abbaye du RONCERAY
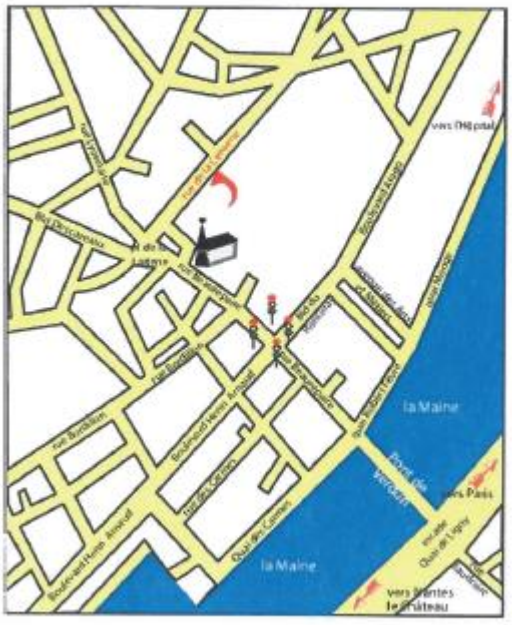
9 rue de la Censerie
49 000 ANGERS